

NOTES IMPORTANTES



L'acceptation des honoraires par la Ville de Prévost ne garantit en aucune façon l'acceptation de la demande, l'adoption de la modification demandée, ni son approbation par la MRC de la Rivière-du-Nord ou par les personnes habiles à voter, le cas échéant.

Une modification réglementaire ne constitue pas un permis de construction ni un certificat d'autorisation. Vous devez vous assurer d'avoir en main, votre permis de construction ou votre certificat d'autorisation avant d'entamer tous les travaux souhaités.

1. Complétez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au Service de l'urbanisme et du développement économique ou transmettez-la par courriel à urbanisme@ville.prevost.qc.ca

En aucun cas des extraits ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seul les documents émis par le Service du greffe de la Ville et en portant le sceau sont officiels et font preuve de leur contenu.

1 – EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Matricule :	Lot :
Adresse :	

2 – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Demandeur
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Code postal :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :

3 – DESCRIPTION

Usage actuel ou les bâtiments ou constructions actuels :

Usage projeté ou les bâtiments et constructions projetés :

4 – CONTENU DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande dûment complété et signé ;
<input type="checkbox"/>	Procuration (dans le cas où le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble) ;
<input type="checkbox"/>	Tout autre document ou renseignement jugé utile par le Service de l'urbanisme.

À L'USAGE DE LA VILLE

Détail du permis	Frais	Dépôt	Sous-total
Modification réglementaire *En cas de refus de la modification réglementaire par le conseil municipal, les frais ne sont pas remboursables	5 000 \$		\$
Total			\$

VOIR VERSO

Service de l'urbanisme et du développement économique

2945, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6271
urbanisme@ville.prevost.qc.ca

ville.prevost.qc.ca

